



INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

I. RESPONSABLE DE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Motorola Solutions Inc. (500 W. Monroe, Chicago, Illinois 60661 États-Unis) est le responsable de traitement des données pour les portails de recrutement mondiaux et les programmes de gestion des ressources humaines à des fins administratives internes, opérationnelles, de création de rapports, de collecte et de stockage des données. L'entreprise mentionnée dans l'annonce de recrutement (« **Entreprise** » ou « **Employeur** ») est l'administrateur du recrutement local, ainsi que de toutes les données transférées de Motorola Solutions Inc., et gère le recrutement de l'Employeur. Une liste des entreprises Motorola avec leurs adresses est disponible via le [lien](#) suivant.

Pour faire valoir un ou plusieurs de vos droits, veuillez remplir le formulaire qui se trouve [ici](#) :

Pour toute question relative à ces droits ou au traitement de vos données personnelles, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : privacy1@motorolasolutions.com

Notre politique globale de protection de la vie privée est disponible [ici](#).

II. FINALITÉS ET BASE LÉGALE DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Finalités du traitement des données personnelles	Base légale du traitement des données personnelles
Recrutement	Prise de mesures en vue de la conclusion d'un contrat (art. 6, § 1, point b du RGPD ; dans des situations spécifiques, art. 9, § 2, point b du RGPD) ; exécution d'une obligation légale (art. 6, § 1, point c du RGPD en relation avec l'art. 22 ¹ du Code du travail)
Détermination, enquête ou défense contre les réclamations	Mise en œuvre dans le cadre des intérêts légitimes de l'Entreprise (art. 6, § 1, point f du RGPD)

Transfert/Partage de données personnelles au sein du groupe d'entreprises à des fins administratives internes, y compris la création de rapports au sein du groupe Motorola Solutions Inc.	Mise en œuvre dans le cadre des intérêts légitimes de l'Entreprise (art. 6, § 1, point f du RGPD)
À des fins de traitement des données personnelles et dans la mesure spécifiée dans le consentement au traitement des données personnelles, par exemple Consentement au recrutement futur	Consentement (art. 6, § 1, point a du RGPD ou art. 9, § 2, point a du RGPD)

III. DESTINATAIRES DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles peuvent être mises à la disposition des destinataires ou catégories de destinataires suivants :

1. Les autorités publiques et autres organismes de service public ou agissant pour le compte des autorités publiques dans la mesure résultant de la loi applicable ;
2. Les entités associées au groupe Motorola Solutions Inc. Vous trouverez [ici](#) une liste des entités apparentées avec lesquelles nous partageons des données en vertu des règles d'entreprise obligatoires ;
3. Les entités fournissant au responsable de traitement des services informatiques, juridiques, de vérification des antécédents, de légalisation du séjour, d'emploi en République de Pologne, ainsi que les entités soutenant le responsable de traitement dans la conduite des processus de recrutement, ou les entités organisant des concours/cours de formation ainsi que la conduite de tests de compétence.

IV. TRANSFERT DES DONNÉES PERSONNELLES EN DEHORS DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

Les données personnelles sont communiquées aux entités du groupe Motorola Solutions Inc. dont l'Entreprise est membre, y compris dans les pays situés en dehors de l'Espace économique européen, sur la base de nos [règles d'entreprise obligatoires](#). La liste des entités du groupe Motorola Solutions Inc. est disponible [ici](#).

L'agence danoise de protection des données, Datatilsynet, a approuvé nos BCR-C pour l'EEE. Pour consulter le texte intégral de nos BCR-C pour l'EEE, cliquez [ici](#). Pour accéder aux annexes des BCR-C, cliquez [ici](#).

Le Bureau du commissaire des informations (ICO) a approuvé nos BCR-C pour le Royaume-Uni. Pour consulter le texte intégral de nos BCR-C britanniques, cliquez [ici](#). Pour accéder aux annexes des BCR-C, cliquez [ici](#).

Les données personnelles peuvent également être transmises à des entités coopérant avec des entités du groupe Motorola Solutions dans leur pays d'origine, situées en dehors de l'Espace économique européen, fournissant des services informatiques, d'évaluation des compétences et de vérification des antécédents (évaluation des compétences : Codility Limited, 107 Cheapside, EC2V 6DN Londres, Royaume-Uni ; vérification des antécédents : Sterling Infosystems, Inc. 1 State Street Plaza, 24th Floor New York, NY 10004 et Venovox Sdn. Bhd., 100-6-029, Block J, Jaya One 72A, Jalan Universiti 46200 PJ. Petaling Jaya, 46200 Malaisie ; légalisation du séjour : Infolet, Zygmunta Miłkowskiego 3, 30-349 Cracovie et PT Outsource Indonesia (OI), Gedung Apotik, Jl. Bendungan Hilir No.78, RT.5/RW.3, Bend. Hilir, Kecamatan Tanah Abang, Kota Jakarta Pusat, Daerah Khusus Ibukota Jakarta 10210, Indonésie et Icon Trans Sdn Bhd., 37, Jalan Perniagaan Vorteks 5, Pusat Perniagaan Vorteks, 14100 Simpang Ampat, Penang, KPMG Tax Services Sdn. Bhd., 10th Floor, KPMG Tower, No.8, First Avenue, Bandar Utama, 47800 Petaling Jaya, Selangor, Malaisie) sur la base de contrats de traitement des données contenant des mécanismes de transfert appropriés.

V. PÉRIODE DE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles sont traitées pendant la période nécessaire à la réalisation des objectifs définis au paragraphe II.

En ce qui concerne les personnes non recrutées, les données personnelles collectées lors du processus de recrutement sont traitées pendant la durée du délai de prescription applicable à un pays donné. En ce qui concerne les personnes ayant consenti à participer à des processus de recrutement futurs et ayant par la suite retiré ce consentement, les données ne sont plus traitées à des fins de recrutement mais sont conservées pour d'éventuelles réclamations pendant les périodes suivantes :

Danemark, Norvège, Suède : 6 mois ;

France, Grèce, Espagne : 2 ans ;

Belgique, Italie, Irlande, Pays-Bas, Autriche, Royaume-Uni, République tchèque, Allemagne, Roumanie, Turquie, Ukraine : 1 an.

Pologne, Portugal, Lituanie : en ce qui concerne les personnes non embauchées et n'ayant pas consenti à participer à tout autre ou tout futur processus de recrutement, les données personnelles collectées lors du processus de recrutement sont traitées pendant la durée du délai de prescription applicable, c'est-à-dire :

Pologne : 3 ans ;

Portugal : 6 ans ;

Lituanie : 10 ans.

En ce qui concerne les personnes ayant consenti à participer à tout autre ou tout futur processus de recrutement, les données personnelles sont traitées à cette fin pendant une période de deux ans ou jusqu'à ce qu'elles retirent leur consentement.

VI. DROITS DE LA PERSONNE CONCERNÉE

1. **Le droit d'accès aux données personnelles**, y compris le droit d'obtenir une copie de ces données ;
2. **Le droit de demander la rectification des données personnelles** ;
3. **Le droit de demander la suppression des données personnelles** (connu sous le nom de « droit à l'oubli ») ;
4. **Le droit de demander la limitation du traitement des données personnelles** ;
5. **Le droit de transférer des données personnelles** ;
6. **Le droit de retirer son consentement au traitement des données personnelles.** Le retrait du consentement n'affecte pas la licéité du traitement des données personnelles fondé sur le consentement accordé avant ce retrait ;
7. **Le droit de soumettre une plainte auprès de l'autorité de protection des données personnelles.**

VII. INFORMATIONS SUR LA PRÉSENTATION OBLIGATOIRE/VOLONTAIRE DES DONNÉES

1. La présentation des données indiquées dans les dispositions du Code du travail est nécessaire pour participer au processus de recrutement.
2. La présentation d'autres données personnelles est volontaire.